



**HAL**  
open science

## L'essai-promenade chez Rousseau

Guilhem Farrugia

► **To cite this version:**

Guilhem Farrugia. L'essai-promenade chez Rousseau. La Licorne - Revue de langue et de littérature française, 2017, Promenade et flânerie : vers une poétique de l'essai entre XVIIIe et XIXe siècles, 124, pp.33-47. hal-02610556

**HAL Id: hal-02610556**

**<https://hal.science/hal-02610556>**

Submitted on 17 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'ESSAI-PROMENADE CHEZ ROUSSEAU

Guilhem Farrugia

L'essai est assez rare au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il prend pourtant progressivement possession de l'espace littéraire, jusqu'à devenir dominant au cours des années 1770-1820. Tous les auteurs majeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle écriront des essais, de Hume<sup>1</sup> à Kant<sup>2</sup>, de Voltaire<sup>3</sup> à Rousseau<sup>4</sup>, de Beaumarchais<sup>5</sup> à Diderot<sup>6</sup>. Ce qui deviendra par la suite un genre littéraire à part entière se constitue progressivement au cours du « tournant des Lumières<sup>7</sup> ». Si une émergence positive de l'essai se réalise alors, celui-ci est d'abord essentiellement défini par la négative, puisqu'on désigne par cette appellation tout ce qui ne peut être considéré comme du théâtre, de la poésie, voire comme pouvant être identifié à une lettre, un traité, un discours, un fragment, etc.

Seul le roman connaît une expansion comparable à celle de l'essai. Tous deux ont en commun d'être des formes modernes, n'existant pas dans l'Antiquité, donnant aux écrivains un espace de création et d'expression libre. C'est peut-être dans cette liberté d'écriture et cette absence de règles contraignantes qu'il faut saisir l'un des motifs majeurs de leur développement, à tel point que roman et essais sont aujourd'hui les deux formes littéraires majeures. Le théâtre ainsi que la poésie, bridés par les codes et les carcans élaborés par l'esthétique classique, ne peuvent devenir vecteurs du renouvellement qui pénètre tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la sphère littéraire certes, mais aussi dans celle du politique, du social et de l'éthique. C'est en particulier dans l'essai que les écrivains trouvent une assise pour mettre en place de nouvelles perspectives, pour exprimer de nouvelles idées, avec un nouveau style, comme Montaigne en son temps.

## DE MONTAIGNE À ROUSSEAU : UNE TRADITION MODERNE DE L'ESSAI

L'essai au tournant des Lumières prend source dans les *Essais* de Montaigne, paradigme d'une forme d'écriture anti-méthodique, rhapsodique et discontinue. La reconstitution d'une tradition de l'essai, remontant à Montaigne et réinvestie notamment par Bacon, Locke, Hume et enfin Rousseau permet, dans une perspective historique régressive, d'établir « des filiations plausibles entre un ou plusieurs textes souches

---

<sup>1</sup> David Hume, « Pourquoi écrire des essais ? », *Essais esthétiques*, Flammarion, 2000 [1742]. Voir également ses *Deux essais sur le suicide et l'immortalité* [1783], ainsi que les *Essais sur le bonheur. Les quatre philosophes*.

<sup>2</sup> Emmanuel Kant, *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeurs négatives*, *Œuvres Complètes*, t. III, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1980 [1763], p. 285. Se reporter également à ses deux *Essais concernant le Philantropin* [1776].

<sup>3</sup> Voltaire [François-Marie Arouet], *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Garnier, 1963 [1756].

<sup>4</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, *Œuvres Complètes*, t. V, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1995 [1791]. Nous pensons également aux *Réveries du promeneur solitaire*, *Œuvres Complètes*, t. I, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1959 [1782].

<sup>5</sup> Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Essai sur le genre dramatique sérieux*, *Œuvres Complètes*, t. I, Collin, 1809 [1767].

<sup>6</sup> Denis Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, *Œuvres Complètes*, t. XXV, Hermann, 1986 [1782], p. 36. Voir aussi : *Le rêve de d'Alembert, essai* [1769], et *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement, essai* [1770].

<sup>7</sup> « L'enquête [...] a été réduite aux cinquante années centrales, de part et d'autre du changement de siècle, considérées comme un moment décisif et une période nodale [...] les années 1770-1820 ». Michel Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières*, coll. « Littératures modernes », PUF, 1988, p. 23.

servant de modèle générique et des textes postérieurs qui se constituent par référence, explicite ou implicite, à eux<sup>8</sup> ». Il est donc possible, dans le cadre d'une lecture rétrospective et généalogique, de reconstituer, par un geste interprétatif, une pratique de l'essai, dont Montaigne est l'initiateur.

Chez cet auteur du XVI<sup>e</sup> siècle, l'essai, tributaire d'une tradition humaniste, s'affirme comme un écrit inachevé, dépendant d'une pensée interrogative et d'une intériorisation libre, désordonnée, procédant « par sauts et gambades », au gré de libres digressions. *Les Essais* impliquent une éclosion de la réflexion reposant sur une pensée en mouvement, « perpétuellement commençante ». Pour l'humaniste de la Renaissance, l'essai est un texte par essence inachevé, qui ne peut pas se clore : « J'irai autant qu'il y aura de papier et d'encre ». L'essai est en ce sens un écrit de l'incertitude<sup>9</sup>, sans règles formelles de composition et volontairement sans méthode formatée. Montaigne déclare ne faire qu'« effleurer et pincer par la tête les matières choisies ». Il met ainsi en pratique le précepte de Cicéron, *Leviter perstringere*, lorsqu'il s'emploie à écrire « la plume au vent ». Il déploie dans ses *Essais* une écriture rêveuse et plaisante, non scientifique et non fondée sur la méthode et les règles de la recherche académique.

Les anglo-saxons réactualisent cette définition de l'essai comme « ouvrage méditatif et de forme non rigide, lié à une expérience subjective et existentielle de l'essai-promenade, de l'essai-rêverie et de la marche intérieure, mobilisant davantage le cœur et l'imagination que la raison<sup>10</sup> ». La tradition anglaise de l'essai s'approprie ces caractéristiques originelles des *Essais* de Montaigne. Aussi l'article « Essay » de l'*Encyclopédie* anglaise d'Éphraïm Chambers insiste-t-il sur ce point :

L'essai, dans le domaine du savoir, est un type de composition particulier, dont la spécificité est d'offrir plus de liberté, d'aisance et de naturel ; n'étant pas lié à un ordre strict, ou à une méthode rigide, il n'est pas pleinement abouti, comme le serait un système formel<sup>11</sup>.

Liés à une tradition empiriste<sup>12</sup>, les essais périodiques anglais d'Addison et Steele sont fortement tributaires de la pratique et de la définition de l'essai esquissée par David Bacon<sup>13</sup>, puis par John Locke<sup>14</sup> et David Hume. Il est conçu comme « *Enquiry* », comme enquête expérimentale et antisystématique, fondée sur une esthétique de la « conversation<sup>15</sup> ».

---

<sup>8</sup> Jean-François Louette et Pierre Glaudes, *L'Essai*, Armand Colin, 2011 [1999], p. 53.

<sup>9</sup> « L'essai est le genre littéraire le plus libre qui soit [...]. Les régimes de servitude interdisent d'enquêter et d'ignorer [...]. L'incertitude, à leurs yeux, est un indice suspect ». Jean Starobinski, « Peut-on définir l'essai ? », *Approches de l'essai*, François Dumont (éd.), Québec, Nota Bene, 2003, p. 178.

<sup>10</sup> Guilhem Farrugia, « La dynamique de l'essai au tournant des Lumières », *Orages, Littérature et culture 1760-1830*, N° 13, Atlande, 2014.

<sup>11</sup> Éphraïm Chambers, *Cyclopaedia, or Universal dictionary of Arts and Sciences*, 1728.

<sup>12</sup> « L'Essai sur l'entendement humain confirme les liens entre un mode d'écriture et une orientation philosophique marquée par l'empirisme [...]. L'essai [de Locke] procède d'une logique empiriste ». J.-F. Louette et P. Glaudes, *L'Essai, op. cit.*, p. 86-88.

<sup>13</sup> David Bacon, *Essais de morale et de politique*, L'Arche, 1999 [1597].

<sup>14</sup> John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, Vrin, 2001 [1690].

<sup>15</sup> D. Hume, « Pourquoi écrire des essais ? », *op. cit.*, p. 167.

Une part de l'essayisme français du XVIII<sup>e</sup> siècle hérite directement de ce courant anglo-saxon. La référence à l'effleurement d'un sujet, caractéristique de ce type d'écrit, est présente dans la définition du terme « Essai » de l'*Encyclopédie* : « Ce mot [...] se dit [...] des ouvrages dans lesquels l'auteur traite ou effleure différents sujets, tels que les *Essais* de Montaigne<sup>16</sup> ». Ainsi Marivaux, fondant *Le Spectateur Français*, s'inscrit clairement dans la lignée du *Spectator* d'Addison et de la tradition de l'essai périodique. D'autres philosophes majeurs des Lumières sont fortement influencés par ce type d'écrit d'Outre-Manche, en particulier Denis Diderot, qui, lorsqu'il commente Sénèque, dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*<sup>17</sup>, est nettement tributaire de cette tradition. Ce n'est pas un hasard s'il choisit précisément de produire une étude sur Sénèque. Le n° 476 de *The Spectator*, du 5 septembre 1712, comprend cet auteur de l'Antiquité comme l'un des modèles forts de cette pratique anglaise de l'essayisme : « [...] le désordre de ces compositions que l'on appelle essais [...]. Sénèque et Montaigne sont les modèles de cette dernière forme d'écriture [...] un auteur de génie qui écrit sans méthode ».

La plupart des essayistes se positionnent, positivement ou négativement par rapport à Montaigne, qui demeure le modèle incontournable et fondamental. De nombreux auteurs majeurs du siècle des Lumières le citent lorsqu'ils écrivent un essai. Ainsi Condillac y fait explicitement référence dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* : « Il y a [...] des situations d'esprit favorables à la lecture des ouvrages qui n'ont point d'ordre. Quelquefois, par exemple, je lis Montaigne avec beaucoup de plaisir, d'autres fois, j'avoue que je ne puis le supporter<sup>18</sup> ». Les encyclopédies du siècle des Lumières le citent souvent, comme le *Dictionnaire de Trévoux* : « Essai. Se dit figurément en morale des ouvrages d'esprit [...]. Montaigne a fait un livre qu'il a appelé *Les Essais*<sup>19</sup> ».

Rousseau fait lui aussi de nombreuses références<sup>20</sup> à l'auteur l'humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, même s'il « ne trouve en Montaigne qu'une préfiguration lointaine et incomplète<sup>21</sup> ». L'exemplaire des *Essais* de Montaigne ayant appartenu à Rousseau est conservé à Cambridge. Les multiples notes manuscrites et accolades dans la marge du texte témoignent de l'intérêt du philosophe du XVIII<sup>e</sup> pour Montaigne<sup>22</sup>. Le projet littéraire et politique de Rousseau est d'ailleurs humaniste d'une certaine manière, puisque les questions du bonheur<sup>23</sup>, du bien-vivre, de l'éducation et de l'égalité sont constamment posées tout au long de ses écrits.

<sup>16</sup> Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article « Essai », t. V, Briasson, David, Le Breton, Durand (éd.), 1755, p. 982-983.

<sup>17</sup> D. Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, op. cit.

<sup>18</sup> Étienne Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, IV, Alinéa, 1998 [1746].

<sup>19</sup> Article « Essai », *Dictionnaire de Trévoux*, Nancy, édition de 1738-1742, CNRTL.

<sup>20</sup> On relèvera en particulier cette déclaration de Rousseau : « Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien : car il n'écrivait ses essais que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi ». On consultera également le préambule de Neuchâtel et les textes dont Montaigne est l'hypotexte, en particulier l'autoportrait dans le *Persifleur*, la chute à cheval dans la seconde promenade des *Rêveries* et les multiples références à Montaigne dans *Les Confessions*, en particulier dans le livre I.

<sup>21</sup> J. Starobinski, *La transparence et l'obstacle*, Gallimard, 1971, p. 415.

<sup>22</sup> Voir l'article de J. Starobinski, « Rousseau : notes en marge de Montaigne », *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, t. XVI, 1997, p. 11-56.

<sup>23</sup> Pour un développement plus approfondi du bonheur chez Rousseau, voir G. Farrugia, *Bonheur et fiction chez Rousseau*, Classiques Garnier, « L'Europe des Lumières », n° 19, 2012, 361 p.

L'essai de tradition humaniste se cristallise en particulier dans une œuvre qui ne porte pas le titre d'essai, mais qui peut être considérée comme relevant de cette forme : *Les Réveries du promeneur solitaire* de Rousseau. Nombre d'interprètes ont déjà identifié le dernier écrit de Rousseau comme un essai. On trouve par exemple dans l'article « Réveries » du *Dictionnaire J.-J. Rousseau* : « *Les Réveries* sont proprement des essais<sup>24</sup> », ou encore dans *L'essai* de Pierre Glaudes et Jean-François Louette : « La meilleure contribution de Rousseau à l'évolution de l'essai [est à chercher] dans *Les Réveries* ». Cet ouvrage constitue un accomplissement de la tradition de l'essai inaugurée par Montaigne. C'est l'œuvre dans laquelle se cristallise de manière exemplaire « l'esprit de l'essai » au tournant des Lumières. Il est à ce titre particulièrement emblématique et révélateur d'une dynamique de cette forme au cours de cette période. C'est en ce sens que Marielle Macé déclare, dans *Le temps de l'essai* : « [...] ce sont *Les Réveries* qui seront perçues [...] comme l'entreprise la plus proche de Montaigne [...]. Le fameux “esprit de l'essai”, esprit de finesse et d'errance, régnerait en Rousseau sans son nom<sup>25</sup> ».

Même si cet écrit n'en porte pas le titre, il comporte toutes les caractéristiques de ce que nous considérons aujourd'hui comme un essai<sup>26</sup>. Rousseau lui-même souligne l'aspect désordonné, discontinu et erratique de ce texte qui ne relève *a priori* d'aucune forme canonique<sup>27</sup> et qui est généré par la libre association d'idées, par une écriture libre, créatrice et spontanée<sup>28</sup>. Il revendique de plus sa filiation avec Montaigne, lorsqu'il écrit : « Ces feuilles ne sont proprement qu'un informe journal de mes rêveries [...]. Je me contenterai de tenir registre des opérations sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne [...] »<sup>29</sup>. C'est donc dans ce refus de la systématisation que se situe la proximité de leur démarche, ce qui autorise, entre autres, à penser que *Les Réveries* s'apparentent à ce que Montaigne nomme des « essais ».

## L'ESSAI-PROMENADE

La caractéristique principale de l'essai tel qu'il est pratiqué de Montaigne à Rousseau peut cependant être trouvée dans la marche, véritable présupposé et condition nécessaire de ce type d'écrit. Comment parler de la promenade, comme condition de l'écriture d'un essai, sans faire référence au plus célèbre marcheur du siècle des Lumières ? Il s'agit bien évidemment de Jean-Jacques Rousseau, qui a été durant toute sa vie sujet à ce qu'il nommait sa « manie ambulante ». Des vagabondages de sa tendre enfance, narrés dans *Les Confessions*, aux promenades du sage décrites dans *Les Réveries du promeneur solitaire*, Rousseau s'est toujours

---

<sup>24</sup> Michaël Bizou, article « Essai », *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, Quadrige, Dicos Poche, 1997, p. 495.

<sup>25</sup> Marielle Macé, *Le temps de l'essai*, Belin, 2006, p. 26.

<sup>26</sup> « Prose non fictionnelle, subjective, à visée argumentative, mais à composition anti-méthodique, où le style est déjà en lui-même une pratique de la pensée : ce sera, par provision, notre définition de l'essai littéraire ». J.-F. Louette et P. Glaudes, *L'Essai*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>27</sup> « L'essai est sans doute le genre le moins clairement perçu, et la conscience le reconnaît souvent par élimination. Comptent parmi les essais, en définitive, les textes qui ne peuvent ressortir ni à la fiction, ni à la poésie, ni au théâtre ». Dominique Combe, *Les genres littéraires*, Hachette, 1992, p. 16.

<sup>28</sup> « L'essai entend rester naturel et légitime : son ordre est celui de l'association des idées telles qu'elles apparaissent spontanément dans l'esprit ». Michaël Bizou, article « Essai », *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, p. 497.

<sup>29</sup> J.-J. Rousseau, *Les Réveries du promeneur solitaire*, I, *op. cit.*, p. 1000-1001.

promené. Il répète cela incessamment, dans tous ses écrits relevant de l'écriture du moi, par exemple lorsqu'il déclare : « La vie ambulante est celle qu'il me faut<sup>30</sup> », ou bien encore : « Je n'aurais pas mieux demandé que de voyager toute ma vie<sup>31</sup> ». Plutôt que d'utiliser un carrosse, il préfère de loin marcher et déambuler : « Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied<sup>32</sup> ». Rétrospectivement, il comprend la marche dans la nature comme une constante de sa vie, étanchant sa soif de bonheur<sup>33</sup>. Aussi parle-t-il souvent de ce qu'il nomme de manière significative sa « vie ambulante », autant dans sa correspondance<sup>34</sup> que dans ses écrits autobiographiques.

Rousseau marche. Il a quinze ans. Il en a vingt. Trente. Soixante [...]. Ou il s'évade. Flâne. Arpente des territoires dont on ne conçoit plus la lente mesure, dort parfois à la belle étoile, s'égare, s'éveille près d'un fleuve bordé d'herbes duveteuses, chantonne, caresse un pelage de souples graminées et de mousses, de lichens, déambule, se promène. C'est sa vie, sa vie entière [...]. Lire. Écrire. Marcher<sup>35</sup>.

Ayant essentiellement une forme libre et divagatrice, *Les Essais* de Montaigne étaient dépendants d'un cheminement tantôt extérieur dans la nature et l'environnement, tantôt intérieur, dans les profondeurs de ce moi, que l'humaniste cherchait à cerner : « Tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et je dicte, en me promenant, les songes que voici<sup>36</sup> ». *Les Réveries* ont également été écrites en se promenant. En témoigne le titre : ce sont les rêveries d'un promeneur solitaire, mais également les cartes à jouer, sur lesquelles Rousseau a noté ce qui lui passait par la tête en marchant. Sur l'une de ces cartes à jouer, il lie promenade, écriture et méditation : « Ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour<sup>37</sup> ».

La reconstitution d'une filiation entre divers essais, de Montaigne à Rousseau, permet de mettre au jour l'essai-promenade, sorte d'axiome incontournable de ce type d'écrit. À notre sens, l'essai dit moderne se constitue par un rapport particulier entre la déambulation heureuse, la pensée méditative et l'écriture essayiste. Au tournant des Lumières, c'est chez Rousseau que culmine ce lien fécond entre marcher, penser et écrire. Précisons : la marche certes, mais seulement dans la nature, la pensée assurément, mais uniquement la rêverie et la méditation, et l'écriture incontestablement, mais seulement l'écriture essayiste.

---

<sup>30</sup> J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, IV, *Œuvres Complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 172.

<sup>31</sup> *Ibid.*, IV, p. 156.

<sup>32</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à Mme Berthier du 13 juillet 1770*, n° 3936, *Correspondance Générale de Jean-Jacques Rousseau*, t. XIX, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par T. Dufour, Armand Colin, 1933, p. 349. Dorénavant : J.-J. Rousseau, *Lettre à Mme Berthier du 13 juillet 1770*, n° 3936, C. G., t. XIX, p. 349.

<sup>33</sup> Rousseau parle en effet de « [...] [s]es promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel [il s'est] borné ». *Ibid.*, *Lettre à David Hume du 10 juillet 1766*, n° 3068, t. XV, p. 312.

<sup>34</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Granville du 1<sup>er</sup> août 1767*, n° 3431, t. XVII, p. 183.

<sup>35</sup> Lionel Bourg, *La croisée des errances*, Lyon, La fosse aux ours, 2012, p. 11-19.

<sup>36</sup> Michel de Montaigne, *Les Essais*, III, 3, *Œuvres Complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2007 [1588].

<sup>37</sup> J.-J. Rousseau, *Ébauches des rêveries*, *Œuvres Complètes*, I, *op. cit.*, p. 1165.

## Le bonheur de marcher et d'écrire dans la nature

Pour Rousseau, la promenade n'est liée à l'écriture et à la pensée que lorsqu'elle est effectuée dans la nature. La marche est une méthode qui génère la méditation et l'écriture : « C'est à la promenade au milieu des rochers et des bois [...] que j'écris dans mon cerveau<sup>38</sup> ». En particulier, la forêt devient pour lui progressivement le lieu de composition par excellence : « Je comptais bien que la forêt [...] serait désormais mon cabinet de travail<sup>39</sup> » déclare-t-il dans *Les Confessions*. La marche est féconde pour autant qu'elle est réalisée dans un environnement naturel, et qu'elle implique une perte, une errance : « Qu'à m'égarer dans ces bocages / Mon cœur goûte de voluptés<sup>40</sup> ! ». Vagabonder en compagnie de la nature devient alors source d'une félicité inégalée.

Le bonheur dans la rêverie s'enracine dans un plaisir éprouvé à vivre à la campagne. Cet engouement pour la vie rustique, joint à l'amour de la solitude, génère une préférence pour les promenades et les « bienheureux loisirs champêtres ». S'il cherche par exemple à fuir Paris pour la retraite de l'Ermitage, c'est qu'il souhaite vivre à nouveau le bonheur des Charmettes : « Depuis que je m'étais malgré moi jeté dans le monde je n'avais cessé de regretter mes chères Charmettes et la douce vie que j'y avais menée<sup>41</sup> ».

Pour composer un essai, il faut pour Rousseau expérimenter le bonheur<sup>42</sup>. C'est en ce sens qu'Adorno écrira plus tard : « Le bonheur et le jeu sont essentiels [à l'essai] ». C'est seulement dans la nature<sup>43</sup> que la déambulation génère à la fois le bonheur de vivre et le bonheur d'écrire : « Je me sentais fait pour la retraite et la campagne ; il m'était impossible de vivre heureux ailleurs<sup>44</sup> ». C'est la marche qui permet au promeneur de se délasser, d'éprouver le bonheur du repos et de trouver l'énergie pour rêver et écrire. Rousseau, comme son ami Du Peyrou, peut « jouir de la campagne » mais non « de la ville<sup>45</sup> ». Les angoisses d'une marche urbaine produisent un sentiment d'oppression, alors que la déambulation tranquille au sein de la nature le fait respirer et lui permet de se sentir pleinement libre<sup>46</sup>. Le bonheur dépend par conséquent d'une respiration qui peut être assimilée à un sentiment de liberté, produit par ce qu'il nomme « l'aisance et la gaieté des voyages pédestres<sup>47</sup> ». Mais cette respiration n'est possible pour le marcheur qu'au sein de la nature, et non dans un environnement urbain : « [...] mon cœur vous suit dans vos promenades solitaires,

---

<sup>38</sup> J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, III, *op. cit.*, p. 114.

<sup>39</sup> *Ibid.*, IX, p. 404.

<sup>40</sup> J.-J. Rousseau, *Poésies, Œuvres Complètes*, t. II, *op. cit.*, p. 1146.

<sup>41</sup> J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, III, *op. cit.*, IX, p. 401.

<sup>42</sup> Sur le bonheur comme motif de l'écriture, voir G. Farrugia, « Le bonheur dans le dispositif *Confessions-Correspondance* », *Rousseau, Confessions : se dire, tout dire*, Classiques-Garnier, coll. Rencontres, Jacques Berchtold (éd.), à paraître, 2014.

<sup>43</sup> « Je gravis les rochers, les montagnes, m'enfoncé dans les vallons, dans les bois ». J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, VII, *op. cit.*, p. 1070.

<sup>44</sup> J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, III, *op. cit.*, IX, p. 401.

<sup>45</sup> Pierre-Alexandre Du Peyrou, *Lettre à M. J.-J. Rousseau du 20 octobre 1767*, n° 3509, t. XVII, p. 311.

<sup>46</sup> « [...] avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher ». J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, VIII, *op. cit.*, p. 1082.

<sup>47</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. Du Peyrou du 16 septembre 1769*, n° 3844, t. XIX, p. 154.

et je vous entends dire avec attendrissement : je respire, je suis heureux<sup>48</sup> ». L'univers urbain ne peut en aucun cas s'avérer propice à la félicité :

Mon premier soin est d'aller errant en bonnet de nuit dans la campagne ; je vais et je viens, rentre et ressors à tous les quarts d'heure. Je ne peux vivre que *sub die* ; je ne respire qu'au milieu des prés et des bois ; j'étouffe dans une chambre, dans une salle, dans une rue, dans la place Vendôme ; le pavé, le gris des murs et des toits, me donne le cauchemar<sup>49</sup>.

Chez Rousseau, bonheur et marche sont indissociables. Si l'aspiration à la félicité est une constante biographique chez Rousseau, cela va de pair avec le plaisir toujours ressenti et jamais renié de marcher, de déambuler et d'errer. C'est pourquoi il lie les expériences de la promenade et du bonheur en des expressions qui associent les deux occurrences<sup>50</sup>. Il parle ainsi très souvent de ce qu'il nomme un « bienheureux trajet », une « ambulante félicité » ou bien encore de « l'ineffable félicité du voyage ». Parmi toutes les circonstances qui concourent à rendre un homme heureux, le voyage et la promenade ne sont pas des moindres : « Je fis ma promenade agréablement, je revins heureusement<sup>51</sup> ». Permettant le bonheur dans la rêverie ainsi qu'un contact privilégié avec la nature, le voyage est bien une condition de la félicité du solitaire. L'herborisation produit le bonheur à coup sûr :

Je dois certainement la vie aux plantes [...] je leur dois d['] couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ; et je vous réponds que si l'on me laissait faire, je ne cesserais tout le reste de ma vie d'herboriser du matin au soir<sup>52</sup>.

Ce n'est pourtant pas l'étude des plantes qui le rend le plus heureux, mais la marche en quête de plantes ; non la botanique mais l'herborisation : « La botanique est amusante en été, mais en hiver elle ne fait que fatiguer et n'amuse guère<sup>53</sup> ». Six ans avant sa mort, Rousseau détaille ce qui pourrait constituer pour lui une journée heureuse, dont il souhaiterait l'éternel retour, entre botanique, musique et promenade :

S'il m'était donné de choisir une vie égale et douce, je voudrais, tous les jours de la mienne, passer la matinée [...] sur mon herbier ; dîner avec vous [Mme de la Tourette] et Mélanie ; nourrir ensuite, une heure ou deux, mon oreille et mon cœur, des sons de sa voix et de ceux de sa harpe ; puis me promener tête à tête avec vous le reste de la journée, en herborisant<sup>54</sup>.

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Davenport du 10 avril 1766*, n° 2994, t. XV, p. 163.

<sup>49</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 25 mars 1767*, n° 3314, t. XVII, p. 4.

<sup>50</sup> « Le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes ». *Ibid.*, *Lettre à M. Laliau du 30 septembre 1769*, n° 3861, t. XIX, p. 187.

<sup>51</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. d'Ivernois du 28 mars 1768*, n° 3638, t. XVIII, p. 183.

<sup>52</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Du Peyrou du 19 décembre 1768*, n° 3766, t. XIX, p. 24.

<sup>53</sup> *Ibid.*, *Lettre à Mme Boy de la Tour du 19 septembre 1769*, n° 3846, t. XIX, p. 158.

<sup>54</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. de La Tourette du 4 juillet 1770*, n° 3933, t. XIX, p. 345-346.

Pour Rousseau, toute promenade ne devient délicieuse que lorsqu'elle se transforme en errance<sup>55</sup>. L'errance de la promenade est l'une des circonstances qui concourent à rendre un homme heureux. Apparemment sans but, l'errance emprunte cependant une trajectoire, puisqu'elle est en réalité une manière de faire un « bienheureux trajet » en flânant sur ce qu'il nomme les « routes du bonheur ». L'errance n'a pas de but extérieur mais vise à « jouir de cette ambulante félicité<sup>56</sup> ». En dernier recours, le promeneur est prêt à abandonner la botanique, mais non la déambulation errante : « Je renonce, puisqu'ils le veulent, aux charmes du repos et aux amusements de la botanique, à quoi j'avais borné la courte existence qui me restait ici-bas [...]. J'irai, Monsieur, sans cesse errant d'un lieu à l'autre<sup>57</sup> ». Ainsi, lorsqu'il déclare abandonner toute activité botanique en janvier 1770, il continue à marcher et déambuler :

C'est en fait, Monsieur, pour moi de la botanique ; il n'en est plus question quant à présent, et il y a peu d'apparence que je sois dans le cas d'y revenir [...]. C'est bien assez désormais pour mes forces des courses de nécessité ; je dois renoncer à celles d'agrément, ou les borner à mes promenades<sup>58</sup>.

Le bonheur dépend du bien-être corporel généré par la marche dans la nature, le marcheur parlant souvent du « bien que me font ordinairement les voyages pédestres<sup>59</sup> ». C'est en s'assurant une santé physique que l'intellect est capable de lâcher prise et de se laisser supplanter par des sensations agréables :

Un sang appauvri ne porte au Cerveau que des esprits languissants et morts et n'engendre que des idées tristes. Laissez reprendre à votre sang tout son baume, bientôt vous verrez la nature et les êtres reprendre à vos yeux une face riante, et vous sentirez avec délices le plaisir d'exister. La santé du corps, la vigueur de l'âme, la vivacité de l'esprit, la gaieté de l'humeur, tout tient à ce grand point<sup>60</sup>.

L'esprit est donc fortement influencé par le corps, et toute morale du bonheur s'enracine dans une sérénité physique : « Si les peines de l'âme remédiaient aux maux du corps, je devrais me porter à merveille<sup>61</sup> ». Pour que le corps soit ainsi en bonne santé, il faut marcher, faire usage des muscles, sous peine de voir également s'évanouir tout accès au bonheur<sup>62</sup>. C'est lorsque le corps donne de l'élan au cœur que

---

<sup>55</sup> « Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau [...] était de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment ». J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, XII, *op. cit.*, p. 641.

<sup>56</sup> *Ibid.*, III, p. 102.

<sup>57</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. de Servan du 11 août 1768*, n° 3684, t. XVIII, p. 256.

<sup>58</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. de La Tourrette du 26 janvier 1770*, n° 3877, t. XIX, p. 217.

<sup>59</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Du Peyrou du 12 août 1769*, n° 3834, t. XIX, p. 136.

<sup>60</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Du Peyrou du 19 juillet 1766*, n° 3074, t. XV, p. 334.

<sup>61</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Du Peyrou du 18 septembre 1767*, n° 3481, t. XVII, p. 270.

<sup>62</sup> « [...] la saison des voyages est passée pour moi [...]. L'été la promenade et l'herborisation m'amuse et me suffisent. Mais l'hiver la vie sédentaire et le défaut d'amusement prennent sur ma santé et même sur mon humeur ». *Ibid.*, *Lettre à Mme Boy de la Tour du 19 septembre 1769*, n° 3846, t. XIX, p. 157.

l'âme est en état de produire des sentiments heureux et que les « tristes idées » s'évanouissent : « [...] faire diversion au sentiment de mes malheurs [...]. Voilà ce qu'il me faudrait pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes<sup>63</sup> ». Si le corps détermine les sentiments du cœur, le cœur domine la raison et la soumet à son usage : « La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne<sup>64</sup> ».

### Marcher et ne pas penser

La critique de la pensée effectuée par Rousseau est radicale. Toute réflexion est saisie comme une activité contre-nature : « Penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme [...]. La réflexion me fatigue et m'attriste<sup>65</sup> ». La pensée rationnelle est pour lui responsable des pires actions humaines, comme en témoigne le portrait du philosophe dans le *Second discours*<sup>66</sup>, insensible aux mouvements de la nature et à la pitié naturelle. S'il critique ainsi la réflexion, c'est parce qu'elle constitue un obstacle au bonheur : « L'homme est né pour agir [...], et non pour réfléchir. La réflexion ne sert qu'à le rendre malheureux sans le rendre meilleur ni plus sage<sup>67</sup> ». Seul l'amusement généré par la promenade peut compenser la peine produite par la pensée et l'écriture. Sans cette ressource, être écrivain serait un état accablant et insupportable : « Rien ne me fatigue tant que d'écrire, si ce n'est que de penser<sup>68</sup> ».

La promenade est tantôt une manière de ne pas penser, tantôt un moment où l'on pense. Marcher consiste parfois à ne pas penser, à « remplir [s]a tête de foin », à se sentir plante parmi les plantes : « Je ne suis plus qu'un être végétant, une machine ambulante<sup>69</sup> ». Robert Mauzi a nommé cet état la « conscience organique<sup>70</sup> » du rêveur solitaire. Il s'agit alors d'annihiler toute souffrance liée au travail de la pensée, de se vider l'esprit de toute préoccupation rationnelle voilant le spectacle de la nature : « J'errais nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs<sup>71</sup> ». S'il aime tant herboriser, c'est parce qu'il préfère sentir plutôt que penser, ou plutôt exister « sans prendre la peine de penser<sup>72</sup> ». Le promeneur peut alors accéder à une extase sensorielle et à un libre déploiement de la saturation sensitive. Pour atteindre cette extase, Rousseau doit parvenir à faire le vide dans son esprit, ou à défaut, à se laisser submerger par les sensations générées par l'herborisation : « Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler, c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine pour vivre libre ». C'est alors seulement qu'il est devient

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau*, n° 3582, t. XVIII, p. 80.

<sup>64</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. de Franquières du 15 janvier 1769*, n° 3781, t. XIX, p. 53.

<sup>65</sup> J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, VII, *op. cit.*, p. 1062.

<sup>66</sup> « C'est [la réflexion] qui replie l'homme sur lui-même ; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige ». J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 156.

<sup>67</sup> J.-J. Rousseau, *Narcisse*, *Œuvres complètes*, t. II, *op. cit.*, p. 970.

<sup>68</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 25 mars 1767*, n° 3314, t. XVII, p. 2.

<sup>69</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Tschärner du 25 mars 1767*, n° 1477, t. VIII, p. 42.

<sup>70</sup> Robert Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Slatkine, 1979 [1960], p. 297.

<sup>71</sup> J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, VII, *op. cit.*, p. 1063.

<sup>72</sup> *Ibid.*, V, p. 1045.

possesseur<sup>73</sup> de son intériorité et de l'environnement. Il faut pour cela être seul, méditer, se promener, se relâcher et donner libre cours à ses affects, afin qu'ils s'expriment spontanément. Ce savoir-faire de l'homme heureux est en particulier favorisé par l'herborisation :

Je suis très heureux d'avoir pris du goût pour la botanique [...]. Vous ne sauriez croire à quel point l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusements lui suffisent, et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras<sup>74</sup>.

L'herborisation s'avère support de la marche heureuse : « J'ai repris mes promenades solitaires, mais, au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin<sup>75</sup> [...] ». Elle implique un bonheur de l'errance, un « amusement doux et simple qui me distrait de mes malheurs », une oisiveté du libre parcours, qui « suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce<sup>76</sup> ». Le botaniste passe alors ses journées à déambuler : « Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre », déclare-t-il en parlant de lui-même.

En 1767, Rousseau renonce à l'état d'écrivain et ne souhaite plus écrire<sup>77</sup>, tant cela lui coûte et génère en lui le sentiment d'être malheureux : « Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé, ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort<sup>78</sup> ». Il ne souhaite plus lire non plus : « Quelque goût que j'aie eu jusqu'ici pour la lecture des romans [...] m'en voilà rassasié<sup>79</sup> ». Il substitue à sa bibliothèque de romans son herbier : « Je suis occupé maintenant à mettre en ordre un très bel herbier [...]. Ce sera désormais mon unique bibliothèque ; et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais<sup>80</sup> ». Il écrira cependant à nouveau, mais sans désir d'être lu et sans volonté d'être publié. S'il compose à nouveau ses *Rêveries du promeneur solitaire*, c'est parce que l'écriture n'a plus la même fonction. Plutôt que de plaire, convaincre ou persuader un public, elle ne vise qu'à permettre le surgissement actuel de l'émotion passée, à rendre les moments de bonheur passés accessibles actuellement<sup>81</sup>. De la même manière, les lettres qu'il continue de rédiger ont pour fonction de dédoubler le bonheur de marcher : « [...] mon herborisation du Pila ; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptais beaucoup sur celui de vous la décrire<sup>82</sup> ». S'il l'acte d'écrire est supportable, c'est parce qu'il génère le bonheur de la remémoration. C'est

---

<sup>73</sup> Rousseau n'a pas la volonté d'être propriétaire de l'environnement naturel en lequel il se sent heureux. Il n'ambitionne au contraire qu'à en être le possesseur, ce qui signifie pour lui en jouir : « L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance ». J.-J. Rousseau, *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 5 juin 1767*, n° 3362, t. XVII, p. 75.

<sup>74</sup> *Ibid.*, *Lettre à Milord Maréchal du 20 juillet 1766*, n° 3075, t. XV, p. 338.

<sup>75</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. de Malesherbes du 10 mai 1766*, n° 3025, t. XV, p. 229.

<sup>76</sup> J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, VII, *op. cit.*, p. 1069.

<sup>77</sup> « Mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté [...] je suis désormais hors d'état d'écrire ». J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Ivernois du 26 avril 1768*, n° 3656, t. XVIII, p. 212.

<sup>78</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. le général Conway du 18 mai 1767*, n° 350, t. XVII, p. 60.

<sup>79</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Guy du 17 février 1768*, n° 3604, t. XVII, p. 129-130.

<sup>80</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Du Peyrou du 10 juin 1768*, n° 3668, t. XVIII, p. 231.

<sup>81</sup> « [...] leur lecture [des *Rêveries*] [...] faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence ». J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, I, *op. cit.*, p. 1001.

<sup>82</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. Du Peyrou du 16 septembre 1769*, n° 3844, t. XIX, p. 154.

en ce sens que Marcel Raymond avait déjà compris *Les Réveries* comme un « essai de récupération du bonheur<sup>83</sup> ».

### Marcher, méditer et écrire

Mais la promenade est également l'occasion privilégiée de rêver. S'il pense alors, c'est seulement sur le mode de la réflexion méditative, libre et sans contraintes. Lorsque le bonheur des « voyages pédestres<sup>84</sup> » n'est pas réalisable, Rousseau y substitue celui de l'intériorité : « Je ne puis jouir encore ici des charmes de la campagne, ce pays étant encore enseveli sous la neige ; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je reprends haleine, je jouis de moi<sup>85</sup> [...] ». C'est pourtant la rêverie qui génère le bonheur le plus complet. La marche dans la nature est alors le support sensitif d'une méditation, toute mentale, non dirigée par l'attention et par la volonté, mais par des données sensorielles, des affects et des idées ayant leur propre direction, le rêveur devant les laisser « suivre leur pente sans résistance et sans gêne ». Il s'agit en rêvant d'être passif, de s'abandonner et de se laisser envahir par des idées qui viennent d'elles-mêmes, indépendantes et autonomes : « Du reste toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place<sup>86</sup> ». Ce qui tente le promeneur dans la rêverie, ce sont les glissements d'une idée à une autre, le défilé errant des idées, sans contrôle rationnel. Cette libre errance de l'esprit nécessite cependant le savoir-faire d'un homme solitaire, se promenant, méditant, se relâchant et laissant ses idées s'exprimer spontanément. L'essai se fonde sur cette méthode méditative qu'est la rêverie<sup>87</sup>.

C'est en 1767 qu'il décrit le plus précisément cette écriture de la promenade, cette rêverie errante et libre qui s'avère mode de vie heureux par-dessus tout :

La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens sur le papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse ; errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma demeure, rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde<sup>88</sup>.

---

<sup>83</sup> Marcel Raymond, *Jean-Jacques Rousseau : la quête de soi et la rêverie*, Vrin, 1970, p. 60.

<sup>84</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. Lalian du 19 décembre 1768*, n° 3767, t. XIX, p. 27.

<sup>85</sup> *Ibid.*, *Lettre à M. Coindet du 29 mars 1766*, n° 2973, t. XV, p. 131.

<sup>86</sup> Rousseau, *Les Réveries du promeneur solitaire*, I, *op. cit.*, p. 1000.

<sup>87</sup> « Le *Traité de Morale* de Plutarque, l'*Essai* de Montaigne, voilà deux formes classiques de la réflexion et de la méditation littéraire et philosophique qui sont les antécédents immédiats de la rêverie selon Rousseau ». M. Raymond, *Introduction aux Réveries*, dans J.-J. Rousseau, *Œuvres Complètes*, t. I, *op. cit.*

<sup>88</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. le Marquis de Mirabeau du 31 janvier 1767*, n° 3238, t. XVI, p. 246-247.

« [...] vous dire en me promenant » : la formule-slogan est lancée explicitement ; elle qualifie le mode d'expression libre de cette période. Sans honte, cet axiome s'affirme désormais. L'essai-promenade peut alors s'épanouir.

Cette manière de penser produisant l'essai ne peut être effectuée qu'en marchant dans la nature. Sans promenade bucolique, pas d'écriture essayiste. Il le martèle incessamment dans *Les Confessions* : « Je ne fais jamais rien qu'à la promenade, la campagne est mon cabinet<sup>89</sup> ». Sa correspondance confirme que la méditation produite par la marche est le ressort de l'écriture. Il écrit par exemple à Du Peyrou en 1766 : « Je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé », à savoir la rédaction des *Confessions*. La promenade peut donc être comprise comme le support de la pensée méditative : « Je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé [la rédaction des *Confessions*]<sup>90</sup> ». Toute inspiration s'enracine dans une sorte de société avec la nature, dans ce que Jean Starobinski a nommé « les amitiés végétales<sup>91</sup> ». Pour écrire, il faut d'abord jouir du calme, du repos et de la quiétude dont on dispose dans la rêverie. En se rappelant avoir écrit des ébauches du *Contrat social*, Rousseau déclare : « Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité<sup>92</sup> ». Pour le *Discours sur l'origine de l'inégalité* par exemple, la méditation philosophique a besoin d'une promenade adaptée à la profondeur de la méditation qu'elle nécessite. Lorsqu'il songe à cet écrit dans la forêt de Saint-Germain, le philosophe s'égare dans la nature en même temps qu'il erre en lui-même. Afin de résoudre la problématique posée par cette « grande question », il ne faut pas simplement une promenade mais un voyage : « Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours<sup>93</sup> ». Avant même de goûter au plaisir d'écrire, il faut apprécier les délices du bonheur dans la quiétude de la rêverie.

Pour Rousseau, se promener, c'est méditer : « Je ne puis méditer qu'en marchant ». La nature est source d'inspiration et s'avère condition du cheminement de la pensée, la cadence des pas devant suivre le rythme où va l'intelligence : « Mon esprit veut marcher à son heure [...]. Je destinai [...] mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livret blanc et de mon crayon : car [je ne peux] écrire et penser à mon aise que *sub dio*<sup>94</sup> [...] ». Se promener, c'est alors non seulement marcher dans la nature et l'environnement, mais aussi marcher en soi-même. En cette occasion, la déambulation n'est plus seulement extérieure et matérielle. Elle devient promenade intérieure, déambulation dans l'intériorité. Le rêveur peut alors profiter de ce qu'il nomme les « trésors internes » et se délecter de son propre paysage intérieur. Au vagabondage du corps correspond une divagation de l'esprit, l'errance n'étant pas seulement corporelle mais spirituelle, intérieure. Tout en se promenant dans le monde, c'est le monde qui se promène en lui, comme en atteste ce *Fragment de la bibliothèque de Neuchâtel* : « Chez nous c'est le corps qui marche, chez les Orientaux c'est l'imagination [...]. Chez eux le mouvement du cerveau supplée à celui de la personne, ils restent immobiles et l'univers se

---

<sup>89</sup> J.-J. Rousseau, *Mon portrait*, op. cit., p. 1128.

<sup>90</sup> J.-J. Rousseau, *Lettre à M. Du Peyrou du 21 juin 1766*, n° 3047, t. XV, p. 269.

<sup>91</sup> J. Starobinski, *La transparence et l'obstacle*, op. cit., p. 291.

<sup>92</sup> J.-J. Rousseau, *Les Confessions*, op. cit., IX, p. 405.

<sup>93</sup> *Ibid.*, VIII, p. 388.

<sup>94</sup> *Ibid.*, IX, p. 405.

promène devant eux<sup>95</sup> ». Cette marche intérieure jointe à la méditation et au travail de l'imagination, ont été largement expérimentés par les Orientaux, ce que souligne Rousseau : « C'est ce qui arrive très fréquemment aux Orientaux ; c'est ce qui est arrivé à J.-J. qui leur ressemble à bien des égards<sup>96</sup> ». Le déplacement matériel et extérieur engendre une mobilité spirituelle et intérieure. Le bonheur de marcher relève donc de l'aménagement d'un espace, à saisir dans sa dualité : espace extérieur, environnement naturel, lieu de déambulations, de résidences, de promenades, de repos, de refuges, mais aussi espace intérieur, espace intime de la méditation et de la rêverie.

En reconstituant une tradition d'essayistes-marcheurs, de Montaigne à Rousseau, la promenade apparaît comme une condition de l'essai, et l'essai-promenade comme un axiome fondamental de ce type d'écrit. L'essai moderne se constitue au tournant des Lumières, grâce à l'expérimentation féconde d'un rapport entre la déambulation heureuse, la pensée méditative et l'écriture essayiste. C'est dans *Les Réveries du promeneur solitaire*, véritable essai qui n'en porte pas le titre, que se cristallise et se révèle de manière emblématique cette dynamique de l'essai.

---

<sup>95</sup> J.-J. Rousseau, *Fragment de la bibliothèque de Neuchâtel*, cité dans J.-J. Rousseau, *Notes et variantes*, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 1678.

<sup>96</sup> J.-J. Rousseau, *Dialogues*, *Œuvres complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 816.